



La caf m accuse d avoir fraudé en ne déclarant pas ma pension d

Par **le troll**, le **21/11/2011** à **16:39**

Bonjour,

il y a 3 ans je me suis rendue compte que je n avais pas déclaré ma pension d invalidité depuis des années alors que j avais l aah ! j ai écrit à la caf et on m a supprimé l aah ,on m a demandé un mois de remboursement soit 651 e et comme ma pension invalidité n était que de 336 e et que mon compagnon n avait aucun revenu ,le mediateur de la caf a effacé la dette ! depuis plus aucune nouvelle cette année ! mon compagnon étant très malade on lui a donné l aah ! et samedi surprise ,la caf fait semblant de se souvenir qu il y a trois ans j avais un problème et décide qu il y a eu fraude ! bizarrement plus de trace de mon courrier de l époque ! je n ais pas les moyens ,ni le courage (je suis malade)de lutter encore et encore ! ma question est donc celle ci .

si je meurs étant donné que l aah que je percevais était à mon nom unique et que mon compagnon ne se mêlait pas de mes affaires ,la caf peut elle récupérer quelque argent sur mon ami ? nous sommes propriétaires en tontine de notre maison ,peuvent ils vendre la maison ou lui supprimer son aah ?

merci pour votre réponse

cordialement

LE 25 novembre 2011

bon comme je n ais aucune réponse je crois que j ais décidé de partir ! merci quand même de toute façon quelqu un comme moi ne peut pas se défendre contre la machine administrative quand elle se met en marche ,c est forcément pour broyer les gens !

cordialement